



SITOUR ©

PART OF ISD



GLOBAL **COMPACT** **2020**

RAPPEL DES 10 PRINCIPES



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

Droits de l'Homme

- 01 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
- 02 A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Normes internationales du travail

- 03 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 04 L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 05 L'abolition effective du travail des enfants ; et
- 06 L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 07 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 08 A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- 09 A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

A l'attention de
Monsieur António Guterres
Secrétaire général des Nations Unies
NEW YORK, NY 10017
USA

Corneilles en Parisis, le 5 juin 2020

Objet : Lettre de réengagement (9ème année consécutive)

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer par cette lettre de notre volonté de soutenir pour la neuvième année consécutive le Pacte mondial concernant les dix principes : les Droits de l'Homme, les Normes internationales du travail, l'Environnement et la Lutte contre la Corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et de les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le Progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des 10 principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite, annuellement, en conformité avec les Directives pour la communication sur le Progrès,

Meilleures salutations

Eve STOCKEL
Présidente



NOTRE MISSION ET NOS AMBITIONS



CONCEVOIR, FABRIQUER et DISTRIBUER
*des produits et des solutions visant à faciliter l'acte d'achat
en magasin et à développer l'attractivité des points de vente.*

01

Mettre en marché une innovation majeure par an en termes de produits et/ou services.



02

Accélérer notre présence à l'international (plus de 50 pays livrés à date) en propre ou au travers d'un réseau de distributeurs partenaires.



03

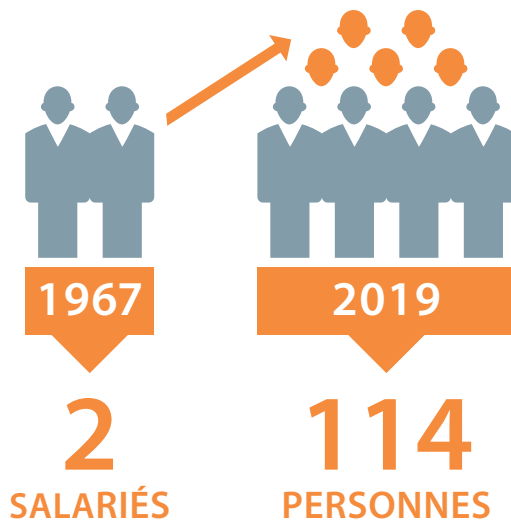
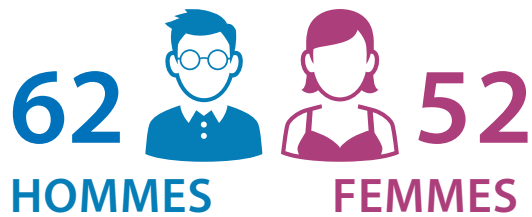
Développer de nouveaux marchés en capitalisant sur le lancement de produits ciblés (ex: la pharmacie au sein de la distribution spécialisée avec la gamme Pureline).

04

Acquérir un savoir faire et une ingénierie dans le développement de gammes standards et sur mesure.



CHIFFRES CLÉS



48 PAYS LIVRÉS



14,7%
du CA à l'export

NOTRE POSITIONNEMENT

**UNE OFFRE GLOBALE DÉCLINÉE AUTOUR DE 4 MÉTIERS
AFIN DE RÉPONDRE À L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES
DU POINT DE VENTE.**



- 2 canaux de commercialisation : en direct et en front.
- Une agence de design intégrée : Sitour Design.
- Un prototypage et façonnage intégré : atelier avec une équipe de 3 personnes sur Cormeilles-en-Parisis.
- Des services d'aide à l'installation des solutions :
 - équipe de pose intégrée
 - kitage par rayon
 - notices de montage
- un showroom de 250m² : mise à disposition pour implantation tests en grandeur nature ou réunion de travail





RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

“ Sitour a intégré depuis 2010 l'éco-conception avec la création du programme AIR.



- **AIDER** la mise en filière de recyclage
- **INTÉGRER** des matières recyclées
- **RÉDUIRE** la part matière



Agréé Eco Popai depuis 2016, et renouvelé en 2019, ce label certifie la démarche d'une entreprise de la PLV à intégrer l'éco-conception dans son mode de fonctionnement.

DÉMARCHE QUALITÉ

“ Afin de répondre aux exigences du label ÉCO POPAI, nous avons mis en place en 2015 un système de management de la qualité.



UN FORT ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL

“ Nous soutenons pour la 9^{ème} année consécutive le pacte global de l'ONU avec notamment un plan de formation ambitieux pour le bien-être de nos salariés et des actions en faveur de l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.





IMPROVING CUSTOMER'S
SHOPPING EXPERIENCE

Le groupe ISD (In Store Display), référent sur le marché européen de la communication, du merchandising et de la théâtralisation sur le lieu de vente, a structuré sa démarche RSE autour de deux axes majeurs en fin d'année 2019 et début d'année 2020 :

- Un engagement plus marqué dans sa politique environnementale avec la création du programme Green Act.
- Un réaménagement des pôles de production du Groupe suite à ses deux croissances externes en France et à l'international.

La RSE, ce n'est pas un nouveau métier, c'est faire son métier différemment ...
C'est surtout une démarche ancrée chez Sitour depuis plus de 14 ans avec des équipes projets dynamiques et proactives.



8 Marques

DROIT DE L'HOMME ET NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

01 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et

02 A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.



Dans le cadre de nos réunions avec les représentants du personnel (Comité Social et Economique), la CRAMIF nous a proposé fin juin 2019 de faire des mesures de bruit dans l'atelier de production afin de nous apporter un regard extérieur dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

Le rapport porte sur l'évaluation des niveaux sonores et plus généralement sur tous les aspects liés à la sécurité et aux conditions de travail.

Suite aux différentes remarques formulées, nous avons pu avoir un échange en interne sur les différentes pistes d'amélioration, émettre un avis et faire le cas échéant d'autres propositions avec un plan d'actions à l'appui.

C'est ainsi que plusieurs projets sont étudiés en collaboration avec les équipes Ressources Humaines et maintenance : bouchons d'oreilles anti-bruit sur mesure, déplacement de la machine d'impression numérique, sensibilisation et formation des agents de fabrication à certaines pratiques et astuces opérationnelles pour limiter le bruit.

Au sein de notre atelier de production et de notre entrepôt logistique, le service maintenance réalise un travail constant sur l'ergonomie des postes de travail :

- Achat d'un nouveau lève-bobine pour l'atelier et reconfiguration interne de l'outil pour l'adapter à nos besoins de production.
- Déplacement de la filmeuse afin d'améliorer les flux logistiques.

Nous ne déplorons aucun accident du travail depuis notre dernière publication et depuis notre installation dans nos nouveaux locaux en janvier 2018.

La croissance externe associée à l'intégration d'un savoir-faire de production complémentaire nous a permis de repenser complètement l'organisation et la synergie de nos deux pôles de production européens.

C'est ainsi qu'en décembre 2019, après le déménagement de certaines machines de production vers notre filiale belge, nous avons pu mettre en place un nouveau zoning sur notre site de production français qui s'est traduit par un local réservé à l'activité de métallerie / serrurerie, un gain dans l'ergonomie des postes de travail et une optimisation des flux.

Droit à un environnement de travail sûr et sain

DROIT DE L'HOMME ET NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 03 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 04 L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 05 L'abolition effective du travail des enfants ;
- 06 L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

Dans le cadre de la refonte de nos conditions générales d'achat destinées à nos fournisseurs, nous avons formalisé les principes 4 et 5 des normes internationales du travail.

En janvier 2020, nous avons décidé de mettre des moyens supplémentaires dans notre démarche d'amélioration continue en créant un poste dédié et de nommer une salariée de l'interne. L'objectif de cette démarche est d'accroître nos performances, de mettre en place ou d'optimiser des processus, de réduire les surcoûts liés à des déperditions dans la coordination opérationnelle et de développer la motivation du personnel de l'entreprise autour d'un projet collaboratif et transversal qui concerne l'ensemble des process, du fournisseur au client final.



UN PROJET AVEC UN NOM ÉVOCATEUR *Bee*, COMME ...
... Les abeilles et leurs colonies, vivant en société et dotées d'une véritable intelligence collective pour mener à bien leurs projets. La prise de conscience d'être sur une planète qu'il faut préserver en adoptant des comportements responsables et engagés.

efficiency
employee education program
engagement euroshop exhibition
ethic ecologic encourage
eco design energy economic
environment elimination of discrimination

Sous l'impulsion du CSE, en novembre 2019, une campagne du mois sans tabac est mise en place pour la première fois. Une réunion informelle est organisée avec les collaborateurs pour échanger, profiter de conseils, d'écoute, du soutien des autres, de goodies et du kit « Mois sans tabac » offert par Tabac Info Service.



Le budget des œuvres sociales du CSE est réévalué de 5% à compter du 1er janvier 2020. Cet engagement complémentaire de l'entreprise permet au CSE d'avoir un programme d'animation plus ambitieux et de contribuer à fédérer les collaborateurs.

*Droit à la formation
Droit à la santé physique et mentale*

- 07 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 08 A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- 09 A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;



Engagé de longue date dans une démarche environnementale, nous avons ainsi eu l'opportunité de voir l'évolution des attentes de nos clients. En 2019 nous avons constaté une augmentation significative de la prise en compte des enjeux environnementaux dans la plupart des projets clients et sur des thématiques communes. Comme dans beaucoup de secteurs, les économies d'énergie, la réduction des déchets, la production locale et d'une manière générale l'économie circulaire font aujourd'hui partie des attentes principales de nos clients.

Afin de poursuivre notre démarche visant à réduire notre impact sur l'environnement et d'accompagner nos clients dans ce sens, nous avons lancé en 2019 le programme Green Act qui consiste à intégrer des critères environnementaux à travers toutes les phases du cycle de vie des produits et plus largement à notre mode de fonctionnement. Ainsi tous les services participent avec l'ambition que tous les collaborateurs deviennent acteurs de la démarche.

UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Penser aux impacts sur l'environnement dès la fabrication de nos produits, mieux produire et mieux fabriquer en utilisant des matières recyclées, penser à la fin de vie de nos PLV, trier et réutiliser nos déchets de production, mais aussi éteindre les lumières avant de quitter l'entreprise... Ce sont toutes ces bonnes pratiques de l'économie circulaire que nous avons adopté pour que les objets d'hier deviennent les objets de demain...

RH / SOCIAL		45% des équipes sensibilisées à notre démarche GreenAct
LOGISTIQUE		Développement du fret ferroviaire
COMMUNICATION		Réalisation de stands réutilisables pour les salons
USAGE		Trémies respectant les normes alimentaires sans bisphénol
TRI / FIN DE VIE		Tri des déchets de bureau (gobelets, papiers, bouteilles plastiques ...)
CONCEPTION		Utilisation de matières recyclées : 11% du CA catalogue Sitour
ACHATS		Note de 61/100 médaille d'argent Ecovadis en 2019
FABRICATION		50% de notre production est fabriquées en France



L'objectif principal du programme Green Act est d'apporter un cadre et d'accompagner l'évolution de notre entreprise sur les thématiques environnementales. C'est également un vecteur de communication et c'est à ce titre que nous avons réalisé une **plaquette institutionnelle fin 2019 pour présenter nos actions à l'ensemble de nos parties prenantes.**

Nous l'avons élaboré également pour répondre aux exigences des différents standards reconnus sur nos marchés. Cela nous a notamment permis de renouveler notre certification d'éco conception Eco Popai en 2018, et d'obtenir en mars 2020 **pour la 2ème année consécutive une médaille d'argent du label d'achats responsables Ecovadis.**



La finalité de notre démarche reste avant tout la mise en œuvre d'actions visant à réduire notre impact sur l'environnement. Penser à mieux produire, utiliser des matières recyclées, penser à la fin de vie, trier et réutiliser nos déchets de production. Mais c'est aussi l'ensemble des bonnes pratiques de l'économie circulaire que nous avons adopté pour que les objets d'hier deviennent ceux de demain.

Réduction de l'impact de nos produits sur l'environnement



NOS SOLUTIONS STANDARDS ÉCO-RESPONSABLES

Apporter des **améliorations sur nos gammes standards**, proposer des nouveaux produits en agissant sur les étapes en amont de la mise en marché afin de réduire leurs impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie.

> En 2019, un tiers de nos solutions merchandising peuvent être réalisées à partir de matière recyclées provenant des rebus de production.



80%
DE MATIÈRE
RECYCLÉE !

EASYPUSH
CHOCOLAT



NOS SOLUTIONS SUR-MESURE ÉCO-RESPONSABLES

Proposer à nos clients des **solutions sur mesure adaptées à leurs attentes environnementales** en cohérence avec notre expertise métier et les contraintes économiques.



- ✓ Kakémono imprimé sur panneau avec noyau en papier estampé certifié FSC et entièrement recyclable.
- ✓ Impression suivant les exigences du label Imprim'Vert®.



- ✓ Barquettes et séparateurs personnalisables fabriqués en France et pouvant contenir jusqu'à 100% de matière recyclée.
- ✓ Plateau sécable en PET

Réduction de l'impact de notre activité sur l'environnement

Communication

Stand 100% éco conçu – Salon Natexpo 2019

Pour notre 1ère participation au salon Natexpo comme équipementier (Salon international des professionnels de produits biologique) nous avons opté pour l'utilisation d'un stand 100% éco conçu afin de limiter au maximum les déchets

- > Panneau signalétique en bois OSB 100% recyclable
- > Mobiliers en MDF obtenu à partir de bois issu de forêts gérées durablement



Vente

Programme de compensation carbone

Dans le cadre d'un salon professionnel nous avons proposé à nos clients qui passeraient commande lors du salon la possibilité de planter un arbre en partenariat avec la société Ecotree.

- > 36 arbres replantés



POUR CHAQUE
VITRINE RÉALISÉE
NOUS VOUS OFFRONS
UN ARBRE*

En partenariat avec la société **ecotree**

*Arbre planté ou à planter dans l'une de nos forêts française et pour lequel vous pourrez suivre sa géolocalisation, sa valorisation et le CO₂ absorbé.

Logistique

Certaines de nos productions étant réalisées en Asie, nous avons entrepris différentes actions pour **optimiser les coûts en utilisant notamment des moyens de transport moins polluants**. Nous apportons également une attention particulière au choix de nos transporteurs afin qu'ils puissent nous garantir des conditions d'affrètement conformes aux nouvelles normes internationales.

Parmi les actions menées en 2019, nous souhaitons trouver une solution pour réduire les délais de livraison des marchandises en provenance de Chine sans pour autant opter pour le fret aérien très onéreux et surtout polluant

Développement du fret ferroviaire Chine – France

Nous avons alors lancé en 2019 l'affrètement d'un conteneur via la nouvelle ligne ferroviaire au départ de Shanghai et à destination de la France via l'Allemagne.

Cette liaison permet de réduire jusqu'à 40% les temps de transport et une baisse de 6 à 7% des émissions de CO₂.



10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin

L'expansion du groupe avec l'intégration de nouvelles entités présentes en Europe et en Océanie nécessite une organisation structurée et cohérente, notamment pour s'assurer de la mise en place et de la conduite de la stratégie définie.

Pour répondre aux exigences du Global Compact, nous avons donc entrepris depuis 2012 différentes démarches pour instaurer dans notre fonctionnement des actions et bonnes pratiques visant notamment à lutter contre la corruption.

Nous communiquons largement à travers nos sites internet, les supports de vente, les salons ou auprès de nos clients pour affirmer nos engagements dans une démarche vertueuse.

Pour accompagner le développement du groupe conformément aux exigences attendues, des directeurs de Business Units ont été nommés pour gérer chaque filiale. Ces derniers travailleront en étroite collaboration avec **les directeurs métiers chargés d'assurer la bonne coordination de la stratégie du groupe.**

- **La directrice des ressources humaines**, dont les fonctions ont été étendues, **veillera à uniformiser les règlements intérieurs de chaque filiale** en particulier pour ajouter l'article sur la probité que chaque collaborateur doit s'engager à respecter

- Après la mise à jour des Conditions Générales d'Achats (CGA), comprenant notamment un article sur la lutte contre la corruption, **le directeur des achats groupe a généralisé l'envoi des CGA à tous les fournisseurs pour chaque commande passée en 2019.** Il est à présent appuyé par une équipe de 2 acheteuses avec lesquelles il veille à l'uniformisation des pratiques pour le groupe auprès de tous les fournisseurs.

Extrait des CGA - Chapitre 8

- *La société Sitour a adhéré au Global Compact des Nations Unies depuis 2012 (www.unglobalcompact.org/) et s'est engagée à soutenir et à appliquer les principes fondamentaux dans le domaine des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.*

- *Les relations avec notre société sont subordonnées au respect de ce même mode de conduite par le fournisseur, et celui-ci s'engage à respecter ces principes tout au long de l'exécution de la commande*

+ 3 3 (0) 1 3 0 2 5 8 8 5 0

info@sitour.fr



RSC Pontoise : B562 064 972. SITOUR se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les produits décrits dans ce document. Ce document, les photos, textes et dessins qu'il contient n'ont aucun caractère contractuel. Tous les droits sont réservés et la reproduction totale ou partielle de ce document est strictement interdite sans accord de la société SITOUR. Ne pas jeter sur la voie publique. Mai 2020 - SITOUR, une marque du groupe ISD.

www.sitour.fr